

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

LA VACCINATION DES JEUNES ENFANTS ET DES FEMMES ENCEINTES EST DEVANCÉE À MONTRÉAL

Montréal, le 4 novembre 2009 – L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal annonce aujourd'hui que la vaccination des jeunes enfants et des femmes enceintes débutera le 5 novembre dans les 10 premiers centres de vaccination de masse à ouvrir leurs portes sur l'Île Montréal. Cette décision a été prise à la suite de la recommandation du Directeur de santé publique de Montréal et vise deux objectifs : vacciner en priorité toutes les personnes à risque élevé de complications et assurer une utilisation optimale des vaccins disponibles.

Ainsi, à partir du 5 novembre, le vaccin sera donné aux groupes prioritaires suivants :

- enfants de 6 mois à 5 ans;
- parents, frères et sœurs des nourrissons de moins de 6 mois;
- femmes enceintes de 20 semaines et plus de grossesse (vaccin avec adjuvant);
- femmes enceintes avec maladie chronique (vaccin avec adjuvant);

(VOIR plus loin la liste et les coordonnées des centres de vaccination à Montréal)

En raison du nombre limité de vaccins, et contrairement à ce qui était prévu, **la vaccination sera offerte ultérieurement aux parents et aux frères et sœurs des enfants 6 mois à 5 ans.**

Précisions sur la vaccination des personnes immunosupprimées

Plusieurs conditions de santé peuvent faire en sorte qu'une personne devienne immunosupprimée. Selon les risques de complications que représente leur condition de santé, certaines d'entre elles doivent être vaccinées rapidement. Celles qui sont hospitalisées ou qui reçoivent des traitements actifs en externe (chimiothérapie, dialyse, etc.) sont ou seront jointes et vaccinées par l'établissement où elles sont suivies. Les personnes immunosupprimées en raison de greffes d'organe, celles qui souffrent d'une maladie auto-immune qui nécessitent des traitements actifs avec corticostéroïde (cortisone) à hautes doses (par exemple : arthrite rhumatoïde, lupus érythémateux) et qui prennent des médicaments immunosuppresseurs pourront elles aussi recevoir le vaccin dans les centres de vaccination. Finalement pour toutes les autres personnes immunosupprimées et leurs proches, elles devront se présenter ultérieurement dans un centre de vaccination de la région, selon le calendrier prévu.

Fonctionnement des centres de vaccination

Afin de faciliter le fonctionnement des centres de vaccination, des coupons seront remis aux personnes qui se présenteront aux centres de vaccination et qui font partie des groupes prioritaires. Ces coupons indiqueront l'heure à laquelle elles pourront être vaccinées dans la journée même ou le lendemain.

Au moment de la vaccination, les personnes devront avoir en main leur carte d'assurance-maladie et celle de leurs enfants. Pour la vaccination des parents, frères et sœurs des nourrissons âgés de moins de 6 mois, la carte d'assurance-maladie ou le certificat de naissance du nourrisson devra être présenté.

Pour le moment, aucun autre changement n'est prévu à la séquence de vaccination annoncée pour la région de Montréal. L'Agence pourra toutefois procéder à de nouveaux ajustements compte tenu de la disponibilité des vaccins et pour répondre aux recommandations des autorités de santé publique.

Les centres de vaccination de la région de Montréal

À PARTIR DU 5 NOVEMBRE

Ancien Hôpital général de Lachine – 3320, rue Notre-Dame
Centre des loisirs de Saint-Laurent – 1375, rue Grenet
Clinique médicale Physergo du Sud-Ouest – 5260, rue de Verdun
Collège Reine-Marie – 9300, boulevard Saint-Michel
École Frédérick-Banting – 11135, avenue Alfred
Mail Cavendish – 5800, boulevard Cavendish
Place Alexis Nihon – 1500, avenue Atwater
Théâtre du quartier – 3990, rue Notre-Dame Ouest

CLSC du Plateau-Mont-Royal – 4625, avenue De Lorimier

Ouvert du 5 au 15 novembre seulement

CLSC de Hochelaga-Maisonneuve – 4201, rue Ontario

Ouvert les 5, 6, 7 et 8 novembre seulement

À PARTIR DU 6 NOVEMBRE

S'AJOUTENT À LA LISTE DES CENTRES DE VACCINATION:

Carrefour Angrignon – 7077, boulevard Newman
Centre communautaire Patro Le Prévost – 7355, avenue Christophe-Colomb
École Allancroft – 265, chemin Allancroft
Hôpital Rivière-des-Prairies – 7070, boulevard Perras

À PARTIR DU 9 NOVEMBRE

S'AJOUTE À LA LISTE DES CENTRES DE VACCINATION:

Stade olympique – 4545, avenue Pierre-de-Coubertin

Fermé les 22 et 23 novembre 2009

À PARTIR DU 16 NOVEMBRE

S'AJOUTENT À LA LISTE DES CENTRES DE VACCINATION:

Centre Récréatif Édouard-Rivet – 11 111, rue Notre-Dame Est
École primaire Spring Garden – 175, avenue Sonata
Palais des congrès – 1001, rue Jean-Paul-Riopelle

À PARTIR DU 21 NOVEMBRE

S'AJOUTE À LA LISTE DES CENTRES DE VACCINATION:

Collège Mont-Saint-Louis – 1700, boulevard Henri-Bourassa Est

Ouvert les samedis et dimanches seulement

- 30 -

Source : Agence de la Santé et des services sociaux de Montréal